



Urgent:demande de recours legaux pour une paternité non désirée

Par **marly**, le **08/10/2009** à **09:59**

Bonjour,

j'ai un ami qui étant sépare de 6 mois avec sa concubine. Celle ci se retrouvant enceinte, lui demande d'assumer ses droits, certes celui ci accepte avec un test de paternité, à l'appui, d'en prendre la responsabilité. en somme de le reconnaitre.

Tout en sachant qu'il a su l'existence de cette grossesse que maintenant et ce au bout de ces 6 premiers mois.

En vous précisant que la demande implique les menaces incessantes de la famille de celle-ci.

Merci de bien vouloir me dire si mon ami peut prétendre à un recours légal

Cordialement,

Marly